

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Objet

Séance du 6 mars 2023

**Demande de
financement auprès
de la Dotation de
Soutien à
l'Investissement
Local (DSIL) pour
l'année 2023**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 février 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Alexandre BOURIGAULT – Nathalie LACUEY – Jean Claude GALAN – Andrée COLLIN - Pascal CAVALIERE – Martine CHEVAUCHERIE – Didier IGLESIAS - Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR – Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nicole BONNAL – Christophe BAGILET - Vincent BUNEL -Olivier SAILHAN – Josette DURLIN – Ahmed ASFOR – Kamel MEHERZI -Justine ADENIS – Cédric JUIF – Catherine ARNOLD – Séverine CASTAGNET – Alexandre LEDOUX – Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatima SABİ à Andrée COLLIN – Nathalie BIJOUX à Alexandre BOURIGAULT
Céline PROUHET à Nadine GRENOUILLEAU – SOLA Muriel à Martine CHEVAUCHERIE
Monique FRENEL à Nathalie LACUEY – Jonathan SINSOU à Séverine CASTAGNET

Absent : Nicolas CALT

Mme Josette DURLIN a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Préfecture, par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), apporte à certaines communes un fond de soutien à l'investissement.

La commune de Floirac a prévu, en 2023, un certain nombre de travaux sur les équipements communaux et la participation de la DSIL peut être sollicitée, notamment pour :

- Rénovation sources éclairage public sur la ville,
- La mise en place d'une clôture autour de l'enceinte de la piscine André Granjeon

Plan de financement

Dossier Rénovation sources éclairage public

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Rénovation sources éclairage public	250 000.00 €	Participation communale	150 000.00 €
		Département	A préciser
		DSIL (40 %)	100 000.00 €
TOTAL HT	250 000.00 €		250 000.00 €

Dossier Clôture enceinte piscine André Granjeon

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Clôture piscine André Granjeon	184 449.50 €	Participation communale	55 334.86 €
		DETR (35%)	64 557.32 €
		DSIL (35%)	64 557.32 €
TOTAL HT	184 449.50		184 449.50€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;
Vu l'avis des Commissions Urbanisme, Patrimoine et Mobilités et Transition Ecologique, Egalité Femmes-Hommes réunies du 22 février 2023;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la participation de la DSIL pour un montant de **164 557.32 €**

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 32
Pour : 32
Contre :
Abstention :

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 8 mars 2023

Le Maire,




Jean-Jacques PUYOBRAU